

*CO*nTEXTES

Prises de position

Petites considérations polémiques et néanmoins objectives sur la recherche (en littérature) et sa diffusion (électronique)

Björn-Olav DOZO et François PROVENZANO

11 janvier 2007

PLAN

1. Formes d'hétéronomie et d'autonomie de la recherche en littérature
2. De l'usage et de la forme des publications scientifiques
 - 2.1. Questions structurales et politiques : financement et outils d'exploitation
 - 2.2. Questions spécifiques aux études littéraires : logiques éditoriales et effets de croyance
 - 2.2.1. Littérature légitime et effets de légitimité scientifique
 - 2.2.2. Engorgement et auto-édition
3. Idéologie littéraire, idéologie scientifique, idéologie numérique ?
 - 3.1. Littérature et science dure
 - 3.2. La valeur du numérique
4. Petite bibliographie de liens commentée

TEXTE INTÉGRAL

- 1 Le présent article fait écho à certains débats qui traversent les milieux de la recherche en sciences humaines et sociales. Les acteurs de la diffusion de la recherche se réunissent (compte rendu de la rencontre qui s'est tenue au 16^e salon de la revue, ayant pour thème : « revues de sciences humaines au temps d'Internet : quelles promesses ? Quelles menaces ? »), une liste de diffusion/ discussion concernant les revues en Sciences Humaines et Sociales a été créée, différents acteurs (<http://www.homo-numericus.net/blog/> par exemple) ont leur blog qui traite au moins en partie du sujet, et les *Actes de la Recherche en Sciences sociales* **1** ont récemment consacré un dossier aux économies de la recherche, dont plusieurs articles abordent également la question de la diffusion des connaissances (compte rendu de ce dossier sur liens-socio.org). Prenant acte de ces différents discours, nous entendons poursuivre dans ces quelques pages un double objectif. D'une part, il s'agit d'opérer une prise de distance critique et une ébauche

d'analyse des enjeux du champ de production des connaissances scientifiques, en particulier dans le domaine des études littéraires. D'autre part, sur un registre plus polémique, cette prise de position plaide en faveur de la publication électronique comme réponse à certaines contraintes structurelles de la diffusion de la recherche en littérature. La co-présence de ces deux registres nous semble justifiée pour doter le débat d'une portée plus large, en tentant d'éviter la simple répétition des mêmes arguments.

- 2 Articulé en trois points, notre propos se verra constamment tissé de ces deux tonalités que nous voulons indissociables. Nous chercherons d'abord à déterminer les formes d'hétéronomie et d'autonomie de la recherche en littérature. Nous envisagerons ensuite un dépassement de cette alternative en abordant la question des vecteurs de diffusion de la recherche et des contraintes structurelles qui pèsent sur eux. Enfin, il s'agira d'évaluer la pertinence du support numérique face aux grands modèles concurrents par rapport auquel le chercheur en littérature situe sa propre activité.

1. Formes d'hétéronomie et d'autonomie de la recherche en littérature

- 3 L'une des problématiques qui affleure dans les débats évoqués touche au rapport entre le champ de la recherche scientifique et le champ économique. Il est aujourd'hui évident dans les sciences dites « dures » que des déterminations externes issues du monde industriel peuvent orienter les pratiques des chercheurs universitaires, les inciter à développer tel programme de recherche plutôt que tel autre, voire à lancer eux-mêmes leur propre entreprise (cherchant à valoriser sur le plan économique le fruit de leur expertise scientifique) réalisant ainsi le stade ultime de l'interpénétration entre le monde de l'industrie et celui de l'Université. À partir de là, il est légitime de se demander si ces transformations de la recherche ne mettent pas en péril l'avancée du savoir dans des domaines dont l'étude ne répond pas à des justifications économiques immédiates.
- 4 Les sciences dites « dures » ne sont pas les seules concernées par cette question : l'exemple des études sociologiques commanditées par les pouvoirs publics pour justifier des prises de position politiques ou au contraire masquer des phénomènes qui justifieraient une action politique sont un bel exemple de l'ingérence d'un champ extérieur au champ scientifique dans l'activité du chercheur en sciences humaines. Certes, nombre de travaux sociologiques trouvent leur raison d'être en tant que commandes d'organismes publics ou privés. Reste qu'il importe de distinguer les cas où cette demande rencontre les enjeux propres à la communauté des chercheurs, de ceux où elle mobilise un outil d'expertise dont la validité est censée ne plus poser question.
- 5 La réflexion que nous souhaitons proposer par cette prise de position trouve son point de départ dans la question suivante : la recherche en littérature peut-elle être envisagée selon cette opposition autonomie vs hétéronomie, et quelles implications est susceptible d'avoir ce caractère autonome ou hétéronome d'une recherche en littérature ?
- 6 Une recherche autonome sur l'objet littéraire définirait sa problématique en fonction d'un état de la question dans la discipline, et produirait une réponse scientifique à cette question, réponse dont la lecture ne serait pas prédéterminée par une instrumentalisation programmée de cette

recherche. Pour prendre un exemple vraisemblable, on peut penser que l'édition critique de la correspondance de tel poète symboliste constitue le résultat d'une recherche métalittéraire autonome.

- 7 À l'inverse, on qualifiera d'hétéronome une recherche en littérature qui trouve sa justification en fonction d'enjeux qui relèveraient des champs politique, économique, religieux ou culturel au sens large. On songe ici, par exemple, à la simple collecte patrimoniale des données littéraires (écrivains, oeuvres, revues, institutions, etc.) propres à un ensemble découpé a priori politiquement ; on peut également évoquer les travaux qui répondent à des fins d'illustration rencontrant les intérêts du champ politique ; on songe aussi aux récents développements des études consacrées aux littératures d'Europe de l'Est, accompagnant presque simultanément l'entrée de ces pays dans l'Union européenne.
- 8 Comme le montrent les exemples, la distinction entre autonome et hétéronome ne recoupe pas une distinction entre des méthodes (approche interne vs approche externe) ni entre des objets (littérature du passé vs littérature de présent) mais entre des fonctions d'usage des résultats produits par la recherche. Parce qu'elle trouve l'essentiel de sa justification et de sa caution sociale dans sa distance à l'égard des enjeux socio-politiques, il importe à nos yeux que la recherche universitaire en littérature, comme dans les autres domaines, soit préservée de toute instrumentalisation *a priori*. Cela n'empêche, évidemment, que les intérêts propres aux champs politiques, économiques, etc. puissent coïncider incidemment avec les enjeux de la recherche universitaire. Nous n'ignorons évidemment pas que ces coïncidences permettent le plus souvent de trouver des sources de financement.
- 9 Une fois mise à distance la conception radicalement hétéronome, il reste encore à se distinguer de deux formes d'« autonomie » qui, selon nous, s'apparentent à des formes d'autarcie et ne sont dès lors guère viables. Ces formes autarciques sont, d'une part le repli classique du chercheur dans sa tour d'ivoire au nom d'une « pureté » de la recherche à préserver, et d'autre part une conception de la recherche en littérature comme machine à reproduire des écrivains. Les campus américains offrent des exemples toujours plus nombreux à cette conception, sous la forme d'ateliers d'écriture. Il importe de noter ici que ce que nous désignons comme seconde forme autarcique repérable semble spécifique à la recherche en littérature, alors que la posture de la tour d'ivoire est un lieu commun à toutes les disciplines. En effet, l'objet étudié (« la Littérature ») secrète sa propre idéologie qui par contamination, transparait dans la pratique de la recherche universitaire. Celle-ci devient dès lors le lieu de reproduction d'un savoir-faire et non plus le lieu de production d'un savoir-sur (la survalorisation du style d'écriture est l'un de ces effets de croyance qui caractérisent les études littéraires ; voir section 2.2. de cet article). Par ailleurs, dans les disciplines littéraires, la frilosité manifestée par les acteurs de ces disciplines à l'égard de la diffusion électronique de leurs travaux peut trouver l'une de ses explications dans la centralité et la sacralité qu'occupe le livre imprimé dans ces disciplines. Un chercheur spécialiste de la NRF est extrêmement conscient du prestige qui lui est conféré à publier son étude chez ce même éditeur Gallimard. Les revues scientifiques hébergées par Le Seuil tirent inmanquablement une part de leur légitimité du statut qu'occupe cette même maison dans le champ littéraire. Autrement dit, ici encore, comme nulle part ailleurs, s'opère un transfert entre l'objet étudié et celui qui l'étudie, médié par le lieu dans lequel il publie son étude. Nous reviendrons, au paragraphe 2.2, sur cette contamination de la pratique d'étude par l'objet lui-même.
- 10 La force de cette alternative entre hétéronomie et autarcie se manifeste chez ceux qui

condamnent les adversaires de l'hétéronomie en dénonçant leur autarcie. Or il nous semble qu'une troisième voie est possible, qu'on tentera à présent de caractériser en considérant la problématique des vecteurs de diffusion de la recherche.

2. De l'usage et de la forme des publications scientifiques

2.1. Questions structurales et politiques : financement et outils d'exploitation

- 11 On pourrait penser intuitivement que le modèle idéal d'une diffusion de la recherche serait celui des archives ouvertes, qui mettraient quasi instantanément à disposition de l'ensemble de la communauté des chercheurs les résultats des travaux dans chacune des disciplines. Financées et structurellement appuyées par les institutions locales (universités, centres de recherche, laboratoires, etc.), techniquement standardisées, elles seraient consultables transversalement, c'est-à-dire sans restriction d'accès, et joueraient ainsi un rôle de veille permanente de l'actualité de la recherche dans tel ou tel domaine. Ce type de structure ne fonctionne que si un nombre suffisamment important de chercheurs accepte de déposer ses travaux en archive. Il peut s'agir d'articles en *pre-print*, destinés à être publiés ensuite en revue, de *post-print*, selon la convention passée avec l'éditeur original, de thèses entières, de rapports de recherche, enfin de toute cette « littérature grise » qui représente le stade intermédiaire d'élaboration entre la note d'intention et l'article achevé. Diverses modalités existent donc, qui régulent ce dépôt de documents en archive (une liste de liens en fin d'article permet au lecteur intéressé d'accéder aux informations utiles sur les dispositions juridiques, à des exemples d'accords passés avec des revues principalement anglaises, ainsi qu'aux principales archives ouvertes).
- 12 Malgré les avantages évidents qu'il présente, ce type d'outil d'exploitation n'est pas sans inconvénients. Nous en pointerons deux en particulier. Premièrement, l'initiative de publication provenant des auteurs eux-mêmes, les contenus publiés ne sont structurés par aucune ligne éditoriale, par aucun cadre disciplinaire ou méthodologique précis. Deuxièmement, tous les documents mis en archives ne sont pas forcément destinés à une publication en revue ; autrement dit, rien (si ce n'est l'affiliation de l'auteur à telle université ou à tel laboratoire) ne garantit la qualité scientifique des « publications » et leur pertinence par rapport à un état donné du savoir dans la discipline, comme pourrait l'assurer le comité de lecture d'une revue, par exemple (nous ne sommes pas sans savoir que certaines archives ouvertes sont soumises à des restrictions de dépôt, mais celles-ci ne définissent pas pour autant une ligne éditoriale claire).
- 13 Le cadre de la revue joue donc un rôle primordial mais constitue aussi une complexification structurelle du fonctionnement. La solution de la revue électronique apparaît comme celle qui permet un allègement de ces contraintes structurelles, sans sacrifier la cohérence et le contrôle scientifiques des publications. Les avantages offerts vont même bien au-delà de ce simple compromis : le support électronique n'impose aucune restriction du nombre de signes (comme c'est inévitablement le cas pour les volumes de revues), il permet une recherche plein texte ou par mots-clés, une indexation souple et précise des contenus, il peut être stocké et partagé beaucoup plus facilement et n'interdit nullement la consultation des textes sur papier avec une mise en page de qualité (via les « versions imprimables »).

- 14 Ces atouts se heurtent cependant à une certaine résistance de la part de nombreux chercheurs, réticents à manipuler un outil informatique qu'ils ont le sentiment de mal maîtriser, mais aussi, et surtout, souvent dubitatifs quant à la légitimité de ce type de support, comme si le papier détenait un capital de prestige symbolique auquel ne pouvaient prétendre les déjà vulgaires lucarnes électriques.
- 15 À l'argument de la difficulté technique à manipuler l'outil ont été formulées deux types de réponses, qui correspondent à deux grands modèles de gestion et de diffusion des savoirs en ligne : le modèle de délégation et le modèle d'appropriation **2**.
- 16 Par délégation, il faut entendre la prise en charge par un acteur public ou privé autre que le chercheur (ou l'équipe de recherche) de toutes les opérations de gestion, de diffusion et d'accès aux contenus scientifiques en ligne. Le cas de la délégation privée, telle qu'elle est par exemple proposée par Cairn, présente le danger déjà évoqué dans cet article de la prépondérance des intérêts économiques sur les enjeux propres à la recherche fondamentale. Le cas de la délégation publique, telle qu'elle a été tentée par le CENS (antenne du CNRS chargée jusqu'en 2006 de développer la diffusion sur internet de la recherche française), présente d'autres problèmes et inaptations, dont l'échec du CENS a pu révéler le caractère crucial : l'excès de centralisation étatique ne correspond pas aux structures de la recherche scientifique, la dé-responsabilisation des acteurs de la recherche n'encourage guère les initiatives **3**, enfin ce type d'option à grande échelle pêche souvent par l'absence d'une politique claire pour coordonner et optimiser les ressources déjà disponibles **4**.
- 17 Par appropriation, il faut entendre la prise en charge par le chercheur lui-même (ou l'équipe de recherche) de toutes les opérations de gestion, de diffusion et d'accès aux contenus scientifiques en ligne. Suivant ce que nous avons dit précédemment et pour qu'elle soit réussie, cette appropriation implique l'existence préalable d'une plate-forme de publication suffisamment développée et souple ergonomiquement pour répondre aux exigences les plus variées des chercheurs, mais aussi suffisamment simple d'utilisation pour que le travail d'édition électronique ne doive pas nécessiter la mobilisation d'un informaticien à plein temps ; en somme : une plate-forme appropriable. Lodel, sur lequel repose Revues.org constitue un exemple perfectible, mais déjà extrêmement performant, d'une telle plate-forme appropriable. Nombre d'équipes de recherche en sciences humaines investissent ce portail pour la mise en ligne de leur revue **5**. Si cet exemple demeure perfectible, c'est dans la mesure où il présente des fonctionnalités encore limitées, qui ne sont sans doute pas susceptibles de rencontrer les attentes de tous les utilisateurs potentiels. L'équipe qui développe cette plate-forme travaille sans réel soutien financier et se trouve tout logiquement débordée par les demandes des utilisateurs, disproportionnées par rapport aux moyens mis en oeuvre pour le développement de l'outil. Autrement dit, ce modèle de l'appropriation ne peut être viable que si un financement public massif permet la constitution d'une plate-forme performante et ensuite appropriable par les acteurs de la recherche. C'est là, nous semble-t-il, la seule véritable alternative crédible au fiasco du CENS ; c'est là aussi le sens d'une mission de service public, qui éviterait le saupoudrage des subsides à des revues au cas par cas et permettrait de tenir la recherche scientifique à l'écart de la logique de rentabilité du monde économique **6**.
- 18 Le second argument évoqué contre le développement des revues électroniques est celui du défaut de légitimité. Celle-ci provient essentiellement du comité de lecture qui, par l'acceptation d'un article, gratifie symboliquement son auteur d'une reconnaissance par des pairs dotés d'autorité. Or, rien n'empêche une revue électronique de fonctionner selon ces

mêmes modalités et donc de produire elle aussi, à terme, de la légitimité. Il reste que, dans les études littéraires en particulier, c'est le support électronique lui-même qui souffre d'un certain discrédit. Il convient donc d'examiner quelques-unes des logiques spécifiques à la recherche en littérature pour tenter de comprendre le statut problématique des revues électroniques dans ce domaine d'études.

2.2. Questions spécifiques aux études littéraires : logiques éditoriales et effets de croyance

2.2.1. Littérature légitime et effets de légitimité scientifique

- 19 Le modèle de la littérature légitime, soutenu par l'absence d'un réel modèle concurrent dans l'institution éditoriale, a toujours pesé lourdement sur la production du discours scientifique à propos de la littérature : les maisons d'édition publiant de la théorie, de la critique et de l'histoire de la littérature sont les mêmes que celles publiant de la littérature ; un livre gagne en autorité et en renommée, et donc son auteur en capital symbolique, s'il sort dans une collection prestigieuse (collection « Bibliothèque des idées » chez Gallimard par exemple). Si ce système est dans son fondement pleinement justifié car il garantit généralement la qualité des travaux publiés, il induit aussi des effets pervers, qui sont le produit d'une mécompréhension des effets symboliques du système. Cette mécompréhension se manifeste notamment à travers les opinions suivantes :
- 20 – « La valeur est dans la rareté » : si cette logique est au centre de la sphère de production restreinte en littérature, son application dans le champ de production scientifique produit une distorsion du fonctionnement de celui-ci. L'information scientifique est destinée à être diffusée au plus grand nombre : cela correspond à ce qui nous paraît l'idéal de la communauté scientifique, reconnu par la société qui lui a confié la tâche de produire un savoir destiné, à terme, à bénéficier à tous.
- 21 – Corollaire du point précédent : « la valeur est dans le support », autrement dit « l'objet participe à la qualité du travail scientifique ». Si effectivement, la forme (c'est-à-dire la mise en page et tout ce qui fait la lisibilité matérielle du texte) joue un rôle important dans la diffusion du travail, une présentation luxueuse ne confère évidemment pas sa qualité à la production scientifique.
- 22 – Enfin, dans le prolongement de la survalorisation du support du travail : « le style est condition de qualité. » Il s'agit sûrement du raisonnement le plus ancré chez les producteurs d'études littéraires. L'assimilation des caractéristiques de l'objet étudié à l'étude elle-même est la plus évidente dans ce cas-ci : l'écriture est conçue depuis Barthes comme la marque de l'écrivain, mais aussi, par l'intermédiaire de l'outil utilisé (la langue), comme celle du chercheur. Si bien sûr une langue correcte et claire est indispensable pour transmettre une idée, il n'en demeure pas moins qu'une « écriture » mobilisant des « effets de style », rapprochant la pratique du chercheur de celle de l'écrivain, n'est pas nécessaire à la bonne compréhension d'un propos. Au contraire : une langue recourant à un degré de littéarité trop élevé viendrait polluer la transmission d'un savoir, et le rendre en partie « ésotérique ». Cette remarque exclut également dans la foulée toute forme de jargon opaque à la majorité des lecteurs potentiels.

- 23 L'actualisation de cette série d'usages biaisés des codes scientifiques implicites produit finalement des aberrations éditoriales à prétention scientifique, dont chacun connaît au moins un exemple : publications luxueuses subsidiées par les pouvoirs publics sous la forme de promesses d'achat, dont le tirage n'excédera généralement pas ces promesses, dont le contenu est le fruit douteux de l'aréopage d'une personne institutionnellement bien introduite (c'est elle qui a trouvé le subside), et dont la diffusion sera largement assurée par les institutions qui subsidient : on retrouvera ainsi ce livre dans les bibliothèques publiques, celles-ci n'ayant même pas besoin de le commander. En revanche, d'autres publications qui mériteraient une plus large diffusion parce qu'elles proposent des thèses innovantes n'ont pas la chance de connaître le même sort : à défaut d'un nom connu qui pourrait attirer un grand éditeur ⁷ ou d'un subside à la publication scientifique (qui permet à l'éditeur de ne prendre aucun risque), des ouvrages ou articles valables sont ainsi ignorés du plus grand nombre faute d'une bonne diffusion. Le système arrive donc à ce point de contradiction extrême : ce qui peut être utile pour l'avancée des études littéraires reste dans l'ombre, et ce qui a les formes de l'institutionnellement recevable brigue les étagères de bibliothèques. Bien sûr, personne n'est dupe de cette logique. Reste à reconnaître qu'elle implique que l'ancien réflexe consistant à vérifier les lieux de publication à la lecture d'un curriculum vitae n'est plus suffisant pour s'assurer de la qualité de la recherche d'une personne.

2.2.2. Engorgement et auto-édition

- 24 L'une des stratégies élaborées en réaction à la nécessité de publier et à l'appauvrissement (en moyens et en nombres) des lieux de publication scientifique consiste en une pratique proche de l'auto-édition, c'est-à-dire, en littérature, du compte d'auteur : de multiples « éditeurs » se contentent à l'heure actuelle d'imprimer un *camera ready* préparé par l'auteur (qui amène généralement un subside), en un nombre extrêmement limité, voire à l'exemplaire (voir les sites commerciaux du type lulu.com ou editions-equitables.fr). Or dans ce cas-ci, la logique littéraire s'applique à plein : très peu de légitimité ressort d'une telle publication. Le capital symbolique de ces pratiques est quasi nul : aucun contrôle par un comité de lecture, aucune politique éditoriale cohérente, donc aucun mérite à avoir rempli des conditions de publication et à être publié. Il existe bien sûr des degrés dans ces pratiques : certaines maisons se sont spécialisées dans l'édition de thèses ou d'autres documents soumis en amont à des règles et à des évaluations. Mais une thèse ne répond pas aux mêmes objectifs ni aux mêmes codes qu'un livre. Ces solutions d'édition, « bricolages » répondant à des évolutions structurelles du monde de la recherche (tant en effectifs qu'en objectifs ⁸), ne nous semblent pas la direction à suivre.

3. Idéologie littéraire, idéologie scientifique, idéologie numérique ?

3.1. Littérature et science dure

- 25 Il semble que le numérique et, pour le dire vite, internet, offrent la possibilité d'une modification de la logique imposée par le modèle littéraire, et une réelle opportunité de remettre en cause le schéma éditorial qu'il traîne avec lui. Il est possible de s'affranchir en partie de l'idéologie sous-jacente du modèle littéraire. Qu'est-ce que cela implique ? Le

chercheur en littérature conscient de la nécessité de cet affranchissement ne peut pour autant échapper à toute forme d'idéologie, ne peut prétendre produire un discours et s'inscrire dans des logiques de fonctionnement qui ne relèvent d'aucune architecture idéologique, avec sa téléologie, sa censure, ses injonctions, ses *modus operandi* spécifiques. Le modèle des sciences dites « dures » propose une telle architecture. Celle-ci est cependant très souvent écartée d'emblée par les spécialistes du littéraire (et des sciences humaines en général) au nom de l'argument suivant : la connaissance de l'homme et des arts ne peut atteindre le degré de certitude et d'exactitude qui fait la norme des savoirs en sciences « dures ». Coïncé par son rejet de l'idéologie littéraire et sa méfiance à l'égard de l'idéologie scientifique, le chercheur en littérature se voit dès lors dépourvu de tout cadre cohérent pour la production et la réception de son discours. Nous touchons de la sorte à l'épistémologie des sciences sociales, et à leur mode de fonctionnement. Notre point de vue rejoint à ce sujet ce qu'Alain Testart développe dans son *Essai d'épistémologie* ⁹ : il n'y a pas de différence de nature entre les sciences dites « dures » et les autres. Chacune organise différemment le monde, selon une batterie de concepts qui lui sont propres, et qui lui permettent de définir ce qui l'intéresse et la laisse indifférente. Chaque science connaît aussi un niveau de développement plus ou moins avancé. Là où la science physique paraît largement en avance concernant l'analyse systématique de son domaine, les sciences sociales sont encore en phase de définition, de développement, mettant au point leurs concepts. Au-delà de la démonstration que Testart livre, il est une chose à retenir pour le propos qui nous occupe : en se libérant de la domination du modèle de la littérature légitime sur les études littéraires, le chercheur serait sans doute plus à même d'assumer la prétention scientifique de sa production. Cette libération, corrélée à l'adoption d'un modèle de diffusion plus efficace, serait une avancée importante vers ce que Pierre Bourdieu appelait une « science des œuvres ».

3.2. La valeur du numérique

- 26 Si le livre est un instrument indispensable comme outil de synthèse et de bilan d'un savoir, d'autres modes de diffusion seraient à privilégier en ce qui concerne les problématiques pointues et spécialisées qui mobilisent de nombreux chercheurs. Outre le gain de temps appréciable dans la diffusion de l'information utile à d'autres, l'accès aux archives des publications et la recherche transversale au sein de gros corpus sont autant de bénéfices que la publication numérique pourrait apporter. La valeur symbolique de ces productions n'en serait pas affectée : ce n'est pas parce qu'une revue est en ligne qu'elle ne peut pas répondre à des critères de qualité édictés par un comité de lecture. L'usage du numérique ne signifie nullement l'absence de valeur, qu'elle soit scientifique ou symbolique. Au contraire : elle n'en sera que plus clairement établie, vu la facilité de communication qu'internet induit. Finies les revues inconnues dans les *curriculum vitae* : une recherche simple permettra d'accéder aux articles concernés, et à la ligne éditoriale du lieu de publication. Évidemment, un tel fonctionnement risque d'entraîner une réorganisation des lieux de pouvoir institutionnels scientifiques : dans un monde où l'information est l'objet de luttes, sa plus grande disponibilité nécessite une adaptation des règles du jeu. Une partie des objections que le modèle numérique suscite provient évidemment de cet effet de redistribution du pouvoir symbolique dans le champ des études littéraires.
- 27 Le numérique offre un autre avantage important : celui de permettre la survie de revues occupant des niches de spécialisation à diffusion faible mais constante. On entend par là des domaines pointus, réguliers dans leur évolution, mais qui ne touchent qu'un lectorat réduit et éparpillé à

travers le monde, pour lequel les circuits de diffusion traditionnels des revues papier ne sont pas une solution viable économiquement : frais d'édition et d'impression incompressibles du fait du faible lectorat, frais d'envoi élevés, etc. Si les coûts de publication ont fortement diminué avec la possibilité d'imprimer à la demande dans la quantité voulue, un autre problème subsiste, qui, lui, est réhibitoire : la conservation et le stockage de ces revues. Les archives de ces revues sont bien souvent inaccessibles car dispersées et incomplètes : les bibliothèques procèdent régulièrement à des coupes sombres dans les crédits d'acquisition systématique des périodiques, et ce sont généralement ce type de revues qui en font les frais. Le lecteur se retrouve alors avec une collection parsemée de trous, et bien souvent, il doit se résigner à constater l'absence du numéro qu'il souhaitait consulter. Un accès aux archives numériques des revues via internet apporte une solution efficace à cet état de fait, et engendre également un important gain de place dans les bibliothèques. Le phénomène de « niches » culturelles est bien connu sur internet : il a été baptisé « longue traîne » (en anglais *long tail*, et trouve déjà de multiples applications commerciales. L'un des articles fondateurs sur ce sujet est celui de Chris Anderson, « The Long Tail », *Wired*, octobre 2004 (traduit ici).

- 28 Enfin, le texte publié numériquement est (paradoxalement) beaucoup plus protégé contre le plagiat que le texte publié sur support papier. L'une des craintes les plus répandues quant à la diffusion électronique porte sur l'apparente absence de barrière délimitant, sur la toile, la propriété intellectuelle attachée à une production scientifique. Comme si, hors de leurs boîtes livresques, les idées et les expressions se trouvaient dès lors à nu, beaucoup plus exposées au pillage. Il n'en est rien, bien entendu. Ce sont exactement les mêmes règles relatives à la propriété intellectuelle qui s'appliquent pour les textes mis en ligne. Ceux-ci sont référencables au même titre que les textes publiés sur papier (quelques modèles de référencement sont consultables ici). Mieux : une fois numérisées, les chaînes de caractères sont automatiquement indexées et repérables par une simple recherche sur un moteur de recherche de type Google. Ces moteurs peuvent dès lors être utilisés comme des débusqueurs de plagiat autrement plus puissants que n'importe quel relecteur humain.

4. Petite bibliographie de liens commentée

- 29 Il nous semblait également nécessaire de fournir à un lectorat élargi une série d'informations et de clés de compréhension dont la diffusion fonctionne souvent en circuit clos. Suivant ce souci de mettre à disposition un maximum de renseignements utiles, la dernière section de cet article rassemble divers liens pointant vers les sujets auxquels nous avons fait allusion.
- 30 Chaque revue papier possède sa propre politique en matière d'archives ouvertes. Certaines les autorisent sans conditions, d'autres autorisent uniquement les *pre-print*, d'autres encore les interdisent. Pour savoir quelle est la politique d'une revue en particulier (en majorité des revues en langue anglaise), un outil existe : Sherpa/Romeo. Cet outil n'est évidemment utile que pour les revues qui font signer un contrat avec l'auteur. S'il n'en existe pas (comme c'est le cas pour la grande majorité des revues d'études littéraires), l'auteur peut déposer son article dans une archive ouverte (au moins en *pre-print*, c'est-à-dire sans la mise en page de la revue).
- 31 Un répertoire des revues en libre accès est consultable à cette adresse : <http://www.doaj.org/>
- 32 Il existe des moyens pour rechercher à travers toutes sortes de sources (archives ouvertes et

revues en ligne) utilisant des métadonnées structurées (données descriptives du contenu des archives ou de la revue) : Oaister est un des plus connus ; d'autres portails de recherche existent, parfois centrés sur un corpus particulier (In-Extenso , spécialisé dans les sciences humaines et sociales), parfois très généralistes au point de recenser les citations d'articles (Google Scholar). La plupart des outils de recherche comme Oaister ne pourraient être efficaces sans la couche technique indispensable à une bonne interopérabilité entre les fournisseurs de contenu et les outils de recherche transversaux ; des initiatives pour promouvoir l'interopérabilité technique existent, comme l'Open archive initiative (OAI) **10**.

- 33 Les deux principaux portails de revues payants sont Elsevier, marque du groupe international Reed Elsevier, issu de la fusion en 1993 de Reed International PLC (anglais) et de Elsevier NV (néerlandais), et Springer, marque du groupe international Springer Science+Business Media, issu de la fusion en 2003 de Bertelsmann/Springer (allemand) et Kluwer Academic Publishers (néerlandais). D'autres portails se présentent plutôt comme des archives rétropectives. Toutes sont payantes : Jstor (environ 300 revues SHS), Muse (environ 300 revues SHS), et Proquest, (environ 475 revues SHS). Une initiative collective a vu le jour concernant les portails payants : l'eIFL, l'Electronic information for Libraries, qui se donne pour objectif de « négocier des abonnements abordables sur une base consortiale multi-pays, tout en oeuvrant pour améliorer l'émergence de consortia nationaux de bibliothèques dans les pays membres ».
- 34 Dans le domaine des archives ouvertes, il existe beaucoup de listes de dépôts d'archives qui répondent aux standards OAI. On peut citer notamment le Registry of Open Access Repositories (ROAR). Aisément consultable, elle permet de filtrer rapidement une liste générale à partir de différents critères, tels par exemple le pays ou le type de contenu. Le Directory of Open Access Repositories (OpenDOAR), la liste Registered Service Provider d'openarchive.org, l'OAI-PMH Service Provider Registry de l'Université d'Illinois et le portail européen des archives ouvertes sont également accessibles. Oaister fournit aussi une liste des institutions dans lesquelles il opère ses recherches transversales. Devant cette pléthore de listes, il est utile de se constituer un carnet d'adresses des archives que l'on fréquente régulièrement, et de garder un oeil sur les listes d'archives ouvertes mobilisées par les moteurs de recherche spécialisés (type OAI).
- 35 La langue principale de ces portails reste l'anglais ; pour le français, la page d'accès aux portails et revues francophones de l'eIFL peut constituer une porte d'entrée efficace. Il ne faudrait évidemment pas oublier l'initiative déjà fructueuse de Fabula. La disproportion entre le succès de ce site et les moyens dont dispose son équipe bénévole révèle très clairement que de telles structures représentent bien le support le plus adapté à l'avenir de la communauté des chercheurs, mais que cet avenir ne peut être assuré sans un soutien beaucoup plus conséquent de la part des pouvoirs publics.
- 36 On pointera aussi, dans notre domaine, les archives ouvertes centralisées françaises, HAL-SHS (Hyper Article en Ligne - Sciences de l'homme et de la société), Tel (Thèses en ligne, multidisciplinaire) et différents grands portails de revues, qui ne sont pas toutes gratuites : Persée, Érudit, revues.org, Cairn. On lira aussi utilement le billet de Marin Dacos qui fait un petit bilan chiffré des principaux lieux francophones qui correspondent aux standards OAI.
- 37 Enfin, on lira avec intérêt la synthèse engagée publiée en mai dernier par le Recteur de l'Université de Liège sur son blog personnel, et les divers commentaires qu'elle a suscités.

NOTES

1 Septembre 2006, n° 164.

2 Cf. les articles de Marin Dacos sur cette distinction ; notamment : « Revues.org : fédération de revues en ligne », *Sciences de l'homme et de la société*, n° 69, mai 2004, pp. 29-33 (article disponible en archive ouverte : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00009157/en/>), mais aussi Marin Dacos, Nancy Murzilli, Inès Secondat De Montesquieu, « Développer les usages en ligne : de l'éditeur électronique au lecteur. Le cas de Revues.org », *Les historiens, leurs revues et Internet. (France, Espagne, Italie)*, Publibook (Ed.), 2005, p. 131-148 (article disponible en archive ouverte également : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00004659/en/>).

3 Ceci n'est pas spécifique au CENS : cf., à ce propos, l'avis de Piotr sur le modèle HAL des archives ouvertes : <http://blog.homo-numericus.net/spip.php?article92>.

4 Cf. l'article du Figaro et en complément, les rapports d'audit, qui dénoncent ces erreurs.

5 Cf. l'article de Marin Dacos cité plus haut.

6 Soulignons au passage que l'organe « revue scientifique » n'est pas un placement matériel pour ceux qui s'y investissent et qui n'en retirent aucun profit financier. Le profit symbolique, capitalisable dans le monde académique, devrait quant à lui être réévalué à la hausse, lorsqu'il concerne ce type d'activité. En effet, c'est très souvent l'idéologie de la valorisation, de la seule production qui prévaut dans l'examen des dossiers de candidatures à des postes académiques, par exemple. Or, si elles ne s'apparentent pas à de la production scientifique proprement dite, ces tâches d'édition (qu'elles concernent une revue électronique ou une revue papier) constituent une activité scientifique à part entière et sont injustement minorisées.

7 Le nom est un facteur symbolique important. *Les Actes de la Recherche en Sciences sociales*, par exemple, l'ont bien compris : la présence sur leur couverture du nom de leur fondateur en est le signe irréfutable. Mais il peut aussi se transformer de facteur symbolique en facteur économique : un grand nom fait vendre.

8 Il appartient à un travail autre que celui que nous menons ici de rendre compte et d'explicitier ces évolutions structurelles, auxquelles nous ne pouvons faire ici qu'allusion.

9 Testart (Alain), *Essai d'épistémologie*, Paris, Christian Bourgois, 1991.

10 De telles initiatives sont parfois lourdement financées par des fonds privés ; leur promotion ou leur dénonciation n'est donc pas toujours étrangères à des considérations de type politique. Par exemple, Soros, magnat de la finance, participe à travers sa fondation au financement de plusieurs projets open archive (voir <http://www.soros.org/openaccess/fr/index.shtml>, hébergé sur les serveurs de la fondation Soros). D'un côté, ce projet rejoint la perspective que nous défendons, mais de l'autre, il pose question : peut-on souscrire sans réserves à ces « bonnes actions » dictées par le bon vouloir de quelques « princes de la finance », sans contrôle démocratique des institutions publiques ? Voir par exemple l'article de Damien Millet, président du CADTM France (Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde), à propos d'une situation comparable, celle des projets caritatifs de Bill Gates : <http://www.liberation.fr/rebonds/198963.FR.php?mode=PRINTERFRIENDLY>).

POUR CITER CET ARTICLE

Référence électronique

Björn-Olav DOZO et François PROVENZANO, « Petites considérations polémiques et néanmoins objectives sur la recherche (en littérature) et sa diffusion (électronique) », *COnTEXTES*, Prises de position, mis en ligne le 11 janvier 2007. URL : <http://contextes.revues.org/document227.html>. Consulté le 27 décembre 2008.

AUTEURS

Björn-Olav Dozo

Université de Liège

Articles du même auteur :

Données biographiques et données relationnelles [Texte intégral]

Paru dans *COnTEXTES*, numéro 3, *La question biographique en littérature (juin 2008)*

Compte rendu de Lemerrier (Claire) et Zalc (Claire), *Méthodes quantitatives pour l'historien*
[Texte intégral]
Paru dans *COntEXTES, Notes de lecture*

François PROVENZANO

Université de Liège

Articles du même auteur :

Littérature et sciences sociales dans l'espace romand, à propos d'un numéro de la revue *A Contrario*
[Texte intégral]
Paru dans *COntEXTES, Notes de lecture*

Compte rendu de Dirkx (Paul), *Les "Amis belges". Presse littéraire et franco-universalisme*
[Texte intégral]
Paru dans *COntEXTES, Notes de lecture*

Notes à la lecture de quelques travaux de Marc Angenot. Autour du concept d'*idéologie* [Texte intégral]
Paru dans *COntEXTES, Notes de lecture*

Un discours sur le champ, l'historiographie littéraire [Texte intégral]
Paru dans *COntEXTES*, numéro 1, *Discours en contexte* (sept. 2006)